SDEG 16

308, rue de Basseau 16021 ANGOULEME Cedex

Téléphone : 05 45 67 35 00 Télécopie : 05 45 67 35 20 E-mail : sdeg16@sdeg16.fr Site internet : www.sdeg16.fr Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente



## BUDGET ANNEXE 2016

« TRES HAUT DEBIT »

**COMPTE ADMINISTRATIF** 

### REPUBLIQUE FRANÇAISE



### **SDEG 16**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET SDEG 16

Numéro SIRET: 25160006000049

POSTE COMPTABLE : Paierie Départementale de la Charente

### M14

### COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET: Budget Annexe "Très haut débit"

**ANNEE 2016** 

### SOMMAIRE

### I.Informations générales

- p.2 A Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B Modalités de vote du budget

### II.Présentation générale du budget

- p.4 A1 Vue d'ensemble Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
- p.6 A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres
- p.7 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.9 B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.10 B2 Balance générale du budget Recettes

### III.Vote du budget

- p.11 A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses Articles
- p.12 A2 Section de fonctionnement Détail des recettes Articles
- p.13 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.14 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.15 B3 Opérations d'équipement Détail des chapitres et articles

	IV – AUTRES ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A - El	éments du bilan		
p.16	A1 - Présentation croisée par fonction	Х	
p.20	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
p.22	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
p.25	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Х	
p.26	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.28	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.29	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Х	,
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		l ŝ l
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		x
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		x
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		l $\hat{x}$
20	A3 - Methodes utilisees pour les amortissements A4 - Etat des provisions	X	^
p.30	A5 - Etalement des provisions	<b>`</b>	x
p.31	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	х	
p.32	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Х	
p.52	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnemer		X
į	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
1	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X X
	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	ļ	X
1	A8 - Etat des charges transférées		X
1	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.33	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	Х	
p.34	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	Х	
p.35	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	.,
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X X X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		^
B - E	ngagements hors bilan		
p.36	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
1	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		x
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		l â
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		l x
١.,	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \
	utres éléments d'informations	V	
p.37	C1.1 - Etat du personnel	X	X
	C1.2 - Action de formation des élus	×	^
p.39	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	^	x
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		x
1	C3.2 - Liste des établissements publics créés	1	
1	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		l x
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	1	l x
1			l â
	C3.6 - Identification des flux croisés		^
D - D	Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures		X
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	l x	^
p.40	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	SDEG 16	CA
	Budget Annexe "Très haut débit"	2016

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et	financier (1)	vaicars par man (population	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier	BOI /	-
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	86,81%	0,00%
	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	1,21%	0,00%
	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	71,37%	
	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00%	
	Encours de la dette	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

SDEG 16 - 16 - Budget Ar	nnexe "Très haut débit"	CA	2016
I - INFORMATIO	NS GENERALES		]
MODALITES DE V	OTE DU BUDGET	В	

### POUR MEMOIRE(1)

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
   sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
   sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

3

III - Les provisions sont budgétaires.

<sup>(1)</sup> Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	]
VUE D'ENSEMBLE	A1	

### **EXECUTION DU BUDGET**

EXECUTION DO BODGET					
		DEPENSES	RECETTES		
REALISATIONS DE	Section de fonctionnement	A 355 865,31	G 1 208 475,07		
L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	B 3 747 846,48	H 1 617 846,07		
		+	+		
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	233 405,00 (si excédent)		
L'EXERCICE 2015	Report en section d'investissement (001)	D 1 496 470,30 (si déficit)	J (si excédent)		
		=			
	TOTAL (réalisations + reports)	5 600 182,09 = A+B+C+D	3 059 726,14 = G+H+I+J		
_					
RESTES A	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00		
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F 990 722,40	L 29 203,00		
2017 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	990 722,40 = E+F	29 203,00 = K+L		
	Section de fonctionnement	355 865,31 = A+C+E	1 441 880,07 = G+I+K		
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	6 235 039,18 = B+D+F	1 647 049,07 = H+J+L		
	TOTAL CUMULE	6 590 904,49	3 088 929,14 = G+H+I+J+K+L		



SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
 VUE D'ENSEMBLE	A1	

### **DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépe	nses engagées non mandatées	Titres res	stant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	990 722,40	L	29 203,00
23	Immobilisations en cours		990 722,40		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00		29 203,00

<sup>(1)</sup> Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2016
II DRESENTATION GENERALE DIL BUDGET		7

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

### **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Libellé Crédits ouverts Crédits employés (ou restant à employer)				
		(BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	1 343 464,94	160 204,85	81 149,52	0,00	1 102 110,57
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 741,00	9 741,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-	Total des dépenses de gestion courante	1 353 205,94	169 945,85	81 149,52	0,00	1 102 110,57
66	Charges financières	56 150,58	46 944,58	0,00	0,00	9 206,00
67	Charges exceptionnelles	57 825,36	57 825,36	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00	0.06	940	0,00	
Tot	al des dépenses réelles de fonctionnement	1 467 181,88	274 715,79	81 149,52	0,00	1 111 316,57
023	Virement à la section d'investissement (2)	22 273,36	3,44			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (	0,00	0,00	0.00	2.00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	5.6	0.00	0,00
Tota	al des dépenses d'ordre de fonctionnement	22 273,36	0,00	4.E	0,00	22 273,36
	TOTAL	1 489 455,24	274 715,79	81 149,52	0,00	1 133 589,93
D002	Pour information 2 Déficit de fonctionnement reporté de 2015	0,00				

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant	à employer)	
		(BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	1 198 224,88	781 331,69	81 149,52	0,00	335 743,67
75	Autres produits de gestion courante	0,00	14 619,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	1 198 224,88	795 950,69	81 149,52	0,00	321 124,67
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	57 825,36	331 374,86	0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes réelles de fonctionnement	1 256 050,24	1 127 325,55	81 149,52	0,00	47 575,17
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (	0,00	0,00	2.33	3,29	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00	The Later of the	0.69	0,00
То	tal des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00	340	14 AM	0,00
	TOTAL	1 256 050,24	1 127 325,55	81 149,52	0,00	47 575,17
R002	Pour information 2 Excédent de fonctionnement reporté de 2015	(3) 233 405,00				e dan

<sup>(1)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2016

### II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET II SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES A3

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 503 903,29	3 597 220,13	943 859,34	962 823,82
	Total des opérations d'équipement	178 600,00	128 352,99	46 863,06	3 383,95
<b></b>	Total des dépenses d'équipement	5 682 503,29	3 725 573,12	990 722,40	966 207,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	1	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0.00	1.00	
	Total des dépenses financières	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 704 776,65	3 747 846,48	990 722,40	966 207,77
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	29 767,00	0,00	40	29 767,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	29 767,00	0,00	4.0	29 767,00
	TOTAL	5 734 543,65	3 747 846,48	990 722,40	995 974,77
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015	(3) 1 496 470,30			

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 491 446,00	1 199 322,81	0,00	3 292 123,19
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 239 237,23	0,00	0,00	2 239 237,23
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 730 683,23	1 199 322,81	0,00	5 531 360,42
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	396 250,00	396 249,90	0,00	0,10
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	29 767,00	0,00	29 203,00	564,00
024	Produits de cessions	0,00	2,00	0,00	
	Total des recettes financières	448 290,36	418 523,26	29 203,00	564,10
45	Total des opé, pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 178 973,59	1 617 846,07	29 203,00	5 531 924,52
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	22 273,36	##	0.00	
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	29 767,00	0,00	0,00	29 767,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	52 040,36	0,00	40	52 040,36
	TOTAL	7 231 013,95	1 617 846,07	29 203,00	5 583 964,88
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015	0,00			

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	-
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	А3	

<sup>(1)</sup> DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur. exercice anterieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2016
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11	]
PALANCE CENERALE DIL BURGET	B1	

**BALANCE GENERALE DU BUDGET** 

### 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	241 354,37	400	241 354,37
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 741.00		9 741,00
014	Atténuations de produits	0.00	4.35	0,00
	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
65 66	Charges financières	46 944,58	0,00	46 944,58
66 67	Charges exceptionnelles	57 825,36	0,00	57 825,36
	Dépenses de fonctionnement - Total	355 865,31	0,00	355 865,31
D.0	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de 2015			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	22 273,36	0,00	22 273,36
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00	3.53	0,00
10	Total des opérations d'équipement	128 352,99	3,00	128 352,99
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
204	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 597 220,13	0,00	3 597 220,13
23 26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00		0,00
	Autres immobilisations financières	0,00	i	0,00
27	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00		0,00
45	•	0,00		0,00
3	Stocks	3 747 846,48		
	Dépenses d'investissement - Total	3 /4/ 040,40	0,00	3747 010,10
DO	Pour information 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015			1 496 470,30

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires;
(2) Voir liste des opérations d'ordre;
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants;
(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires;
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »;
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9);
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur. exercice antérieur.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2016
THE PROPERTY OF THE PARTY OF TH	11	1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

### 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00	#6.23	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0.00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	862 481,21	0.00	862 481,21
75	Autres produits de gestion courante	14 619.00		14 619,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	331 374,86	0,00	331 374,86
<del></del>			0,00	1 208 475,07
	Recettes de fonctionnement - Total	1 208 475,07	0,00	1 200 11 0,01
R 00:	Pour information 2 Excédent de fonctionnement reporté de 2015			233 405,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	396 249,90	0,00	396 249,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	22 273,36	TO	22 273,36
13	Subventions d'investissement	1 199 322,81	0,00	1 199 322,81
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00	0.00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 617 846,07	0,00	1 617 846,07
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2015				0,00

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Cou le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

	SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Tres haut debit"	CA	2010
_			ı
	III - VOTE DII BIIDGET	111	1

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/		Crédits	Crédits emp	oloyés (ou restan	t à employer)	Crédits
art (1)	Libellé (1)	ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général	1 343 464,94	160 204,85	81 149,52	0,00	1 102 110,57
60612	Énergie - Électricité	7 000,00	7 083,42	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 011 668,00	72 262,00	0,00	0,00	939 406,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	445,45	0,00	0,00	4 554,55
6247	Transports collectifs	137,00	137,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 650,00	5 650,00	0,00	0,00	0,00
62871	A la collectivité de rattachement	19 129,94	19 129,94	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	279 880,00	40 497,04	81 149,52	0,00	158 233,44
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 741,00	9 741,00	0,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattache	9 741,00	9 741,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	1 353 205,94	169 945,85	81 149,52	0,00	1 102 110,57
66	Charges financières (b)	56 150,58	46 944,58	0,00	0,00	9 206,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 150,58	11 150,58	0,00	0,00	0,00
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts cr	45 000,00	35 794,00	0,00	0,00	9 206,00
67	Charges exceptionnelles (c)	57 825,36	57 825,36	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	57 825,36	57 825,36	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)	0,00	6.00		0.00	
TOTA	AL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 467 181,88	274 715,79	81 149,52	0,00	1 111 316,57
023	Virement à la section d'investissement	22 273,36	0,00		0.09	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00	0,00		i cos	0,00
TOTA	L DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	22 273,36	0,00			22 273,36
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	) ( ( )	4.00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	22 273,36	0,00		4.50	22 273,36
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE ERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 489 455,24	274 715,79	81 149,52	0,00	1 133 589,93
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de 2015	0,00				

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

11

C-1-1-B

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
 (5) Dont 675 et 676.
 (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

 SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	20
III - VOTE DU BUDGET	III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

2016

Chap/		Crédits	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	Crédits	
art (1)	Libellé (1)	ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	annulés	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations, subventions et participations	1 198 224,88	781 331,69	81 149,52	0,00	335 743,67	
74718	Autres	236 297,00	0,00	0,00	0,00	236 297,00	
7472	Régions	139 827,00	139 827,00	0,00		0,00	
7473	Départements	265 563,00	265 563,00	0,00	0,00	0,00	
74758	Autres groupements	419 961,88	239 365,69	81 149,52	0,00	99 446,67	
7477	Budget communautaire et fonds structurels	136 576,00	136 576,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	14 619,00	0,00	0,00	0,00	
751	Redevances pour concessions, brevets, licences	0,00	14 619,00	0,00	0,00	0,00	
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES '0+73+74+75+013)	1 198 224,88	795 950,69	81 149,52	0,00	321 124,67	
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	57 825,36	331 374,86	0,00	0,00	0,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	57 825,36	57 825,36	0,00	0,00	0,00	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	273 549,50	0,00	0,00	0,00	
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	OTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	1 256 050,24	1 127 325,55	81 149,52	0,00	47 575,17	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section.	0,00	0,00	6,12	0.07	0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	6.00	0.00	0,00	
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00	
	L DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE XERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 256 050,24	1 127 325,55	81 149,52	0,00	47 575,17	
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de 2015	233 405,00					

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

12

 <sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
 (4) Dont 776.
 (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2016
III. VOTE DII BIIDGET	111	1

III - VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	5 503 903,29	3 597 220,13	943 859,34	962 823,82
2315	Installations, matériel et outillage techniques	5 503 903,29	3 597 220,13	943 859,34	962 823,82
2010	Opérations d'équipement n° 3662 (2)	178 600,00	128 352,99	46 863,06	3 383,95
	Total des dépenses d'équipement	5 682 503,29	3 725 573,12	990 722,40	966 207,77
16	Emprunts et dettes assimilées	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
To	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	5 704 776,65	3 747 846,48	990 722,40	966 207,77
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	29 767,00	0,00	-11-12-13 (F)	29 767,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	29 767,00	0,00	0.00	29 767,00
2,02	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	29 767,00	0,00	2:0	29 767,00
TOTA	L DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	5 734 543,65	3 747 846,48	990 722,40	995 974,77
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015	1 496 470,30			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

C-1-1-B

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2016
		_

### III - VOTE DU BUDGET Ш B2 SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 491 446,00	1 199 322,81	0,00	3 292 123,19
1321	Etat et établissements nationaux	1 600 000,00	0,00	0,00	1 600 000,00
1322	Régions	1 191 446,00	229 385,00	0,00	962 061,00
1323	Départements	900,000,00	331 799,71	0,00	568 200,29
1327	Budget communautaire et fonds structurels	800 000,00	638 138,10	0,00	161 861,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 239 237,23	0,00	0,00	2 239 237,23
1641	Emprunts en euros	2 239 237,23	0,00	0,00	2 239 237,23
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 730 683,23	1 199 322,81	0,00	5 531 360,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	418 523,36	418 523,26	0,00	0,10
10222	F.C.T.V.A.	396 250,00		0,00	0,10
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	22 273,36	22 273,36	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	29 767,00	0,00	29 203,00	564,00
2762	Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.	29 767,00	0,00	29 203,00	564,00
	Total des recettes financières	448 290,36	418 523,26	29 203,00	564,10
Т	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	7 178 973,59	1 617 846,07	29 203,00	5 531 924,52
021	Virement de la section de fonctionnement	22 273,36		0.00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	0,00	0,00	0.49	0,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	22 273,36	0,00	\$40	22 273,36
041	Opérations patrimoniales (5)	29 767,00	0,00	transmitted and the second and the second	29 767,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	29 767,00	0,00	CONTRACTOR	29 767,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	52 040,36	0,00	0.00	52 040,36
TOTA	L DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	7 231 013,95	1 617 846,07	29 203,00	5 583 964,88
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015	0,00			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2016
III - VOTE DU BUDGET	III	]
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 3662 LIBELLE: Alimentations Electriques THD

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)		Eléments afféren	ts à l'exercice		Pour mémoire
, (.,		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	DEPENSES	178 600,00	A 128 352,99	46 863,06	3 383,95	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	l
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	178 600,00	128 352,99	46 863,06	3 383,95	
2315	Installations, matériel et outillage techniq	178 600,00	128 352,99	46 863,06	3 383,95	128 352,99

	RECETTES (répartition)		Eléments afférer	nts à l'exercice		Pour mémoire
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
Т	OTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -128 352,99	D-B -128 352,99

C-1-3-B03

15

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement. (2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice. (3) Indiquer le signe algébrique.

	SDEG 16	- 16 -	Budget Anne	exe "Très haut débit"	aut débit"					CA		2016
												Γ
			IV - AN	NEXES							2	-
	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	ON CROIS	EE PAR FO	ONCTION -	VUE D'EN	- VUE D'ENSEMBLE (1)	1)				A1	
	5		_	6	3	4	5	9	7	8	6	
Libellé	Opérations non	o Services généraux	Sécurité et salubrité	Enseigne- ment et	Culture	Sport et jeunesse	Interven- tions	Famille	Logement	Aménage- ment et	Action économi-	IO IAL
	ventilables	des admi- nistrations (sauf 01)	publiques	formation			sociales et santé			urbains, environne- ment	5	
				INVESTISSEMENT	SEMENT							
			REALISATION	REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2015)	ce + restes à	réaliser 2018	2)					
Dénonços réallos	22 273.36	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 725 573,12	00'0	3 747 846,48
Depended recines - Fourier and (2)		00'0			00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3 725 573,12	00'0	3 725 573,12
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00,0	00,0
- Opérations financières	22 273,36											00'0
Dépenses d'ordre	0,00							ď				1 496 470,30
Solde d'execution reporte de 2013	4 549 743 66	000	00.0	00:00	00'0	00'0	00'0	00,0	00'0	3 725 573,12	00'0	5 244 316,78
Total depenses	00,047,010.1	66			00 0	00.0	0.00	00'0	00'0	1 199 322,81	00'0	1 617 846,07
Total recettes	418 523,26	00,0			00 0	00 0		0.00	00'0	-2 526 250,31	00'0	-3 626 470,71
Solde d'investissement	-1 100 220,40	0,00		00,0	00,0					1		
			RESTE,	E A REALISE	A REALISER au 31/12/2016	116				L		
Total RAR dépenses	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		<u> </u>	00'0	990 722,40
Total RAR recettes	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0			00'0	29 203,00
SOLDE RAR d'investissement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	-961 519,40	00'0	-961 519,40
				FONCTIONNEMENT	INEMENT							
		L.	REALISATION	NS (de l'exercice + restes à réaliser 2015)	e + restes à	réaliser 2015	(					
	298 039.95	0.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	57 825,36	00'0	355 865,31
Total recettee	579 398,86	00'0			00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	862 481,21	00'0	1 441 880,07
Total Teverings	284 358 94	00.00	0.00	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	804 655,85	00'0	1 086 014,76
			\ \ \	∢	REALISER au 31/12/2016	016						
Total RAR dénenses	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Consider the Constant of the C	00.0	00:00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
Total NAN Jecettes	00.0		0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
Solde KAK julicijulielijelii												

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	SA	2016
IV - ANNEXES	≥	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 18 5011-14 + Lé 5111-14 + de la fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + Lé 5111-14 et R. 5211-14 et R. 5211-

		SDEG 16	- 16 -	Idget Anne	Budget Annexe "Très haut débit"	naut débit"	_				S C		2016
				IV - ANN	NEXES							<u>\</u>	
		PRESENTATION CROISEE PAR FO	ON CROIS	EE PAR F	NCTION	- VUE D'EN	D'ENSEMBLE (	(1)				A1	
Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
						TMEME							
					INVESTISSEMENT DEPENSES	NSES							
	4	1 518 743 66	0.00	0.00	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0	4 716 295,52	00'0	6 235 039,18
Total dep	Total depenses d'investissement 16 Emoriants et dettes assimilées	22 273,36					00'0	00'0	00'0			00'0	
1641	Emprunts en euros	22 273,36	00'0	00'0	00'0	00'0							
23	Immobilisations en cours	00,0	0,00										3 597 220,13
2315	Installations, matériel et outillage techniques	00'0	00,00					00'0	00'0	00'0	3 597 220,13	00.0	
Opération	Opérations d'équipement	00'0	00,00										
	3662 Alimentations Electriques THD	00'0	00'0							00'0			
Dépenses d'ordre	s d'ordre	00'0	0,00		00'0			00,0	00'0				1 496 4
001 Solde	001 Solde d'exécution reporté de 2015	1 496 470,30	0,00	00'0		00,0	non'n						
					RECE	RECETTES							ı
Total	otto d'inveficement	418 523,26	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		1 228 52		
10141 160	10tal receites di investissement. 10 Detations, fonds divers et réserves	418 523,26	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0					
10222	F.C.T.V.A.	396 249,90	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00,0	0,00	396 249,90 22 273,36
1068	Excédents de fonctionnement capitalises	22.273,30									1 199 33		1 199 322,81
13	Subventions d'investissement	00,0											
1321	Etat et établissements nationaux Dégrique	00.0		,						00,00	229 38		
1323	Départements	00'0				00,0	0,00		00'0		331 799,71		331 799,71
1327	Budget communautaire et fonds structurels	00,0	00'0	0,00	0.00							00'0	
Recettes d'ordre	s d'ordre	S fo				NNEMEN							
					DEPE	DEPENSES							
Total dén	Total dénances de fonctionnement	298 039,95	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0				28 29		
04	Charges à caractère général	241 354,37	00'0	00'0	00'0								24
60612	Éperaie - Électricité	7 083,42	00'0	00'0									
6132	Locations immobilières	72 262,00			00'0		00'0	0,00	00,0	00,00	0,00	00,0	72 262,00
6231	Annonces et insertions	445,45		00'0		0,00							
6247	Transports collectifs	137,00	00,0										15
627	Services bancaires et assimiles	20,000 01											

		SDEG 16	SDEG 16 - 16 - Budget Anr		lexe "Très haut débit"	aut débit"					CA	2	2016
													ı
				IV - ANNEXES	VEXES							<b>N</b>	
	1d	PRESENTATION CROISEE PAR	ON CROIS	EE PAR FO	-ONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	VUE D'ENS	SEMBLE (	1)				A1	
Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne-	9 Action économi- que	TOTAL
										0	000	0	2 650 00
6281	Concours divers (cotisations)	2 650,00	00'0	00'0		00'0	00'0	00,0	00'0	00,0	5 6	8 6	19 129 94
62871	A la collectivité de rattachement	19 129,94	00'0	00'0	00'0	00'0	000	00,0	00,0	00.0	00,0	00,0	121 646,56
8879	Autres services exterieurs	9 741 00	00.0	00.0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	9 741,00
210	Charges de personner et mais assimines	9 741 00	00.00	0.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	9 741,00
6170	resoluter anecte par la concessión de la concesión de la concessión de la	A6 944 58	00.0	0.00	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	46 944,58
99	Charges inancieres	201210		000			000	00 0	00.00	00'0	00'0	00'0	11 150,58
66111	Intérêts réglés à l'échéance Latérate des comptes coursants et de dénôts créditeurs	11 150,58 35 794 00	000	0000		00'0	00,0	00,0	00'0	00'0	00'0	00'0	35 794,00
200		00'0	0.00	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	57 825,36	00'0	57 825,36
6740	Antres charas exceptionnelles sur opérations de destio		0.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	57 82	00'0	57 825,36
01.10	Author Granges exception in the control of the cont		00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Dépenses d'ordre	s d'ordre												

					-000	000	000	000	000	00.0	57 825.36	00.0	97, 825,36
67	Charges exceptionnelles	00,00	00'0	00,0	00,00	o,o	o,o	20,0	25/5				
	Ottoba do aditarbas a sollo accitacos do acetio	000	000	00.0	0.00	00.0	00'0	00,00	00'0	00,0	57 825,36	00,00	57 825,36
6/18	Autres charges exception relies sur operations de gosto	20,0	20,0	000	500	00.0	00 0	00 0	0.0	0.00	00'0	00'0	00'0
Dépenses d'ordre	d'ordre	00,00	00'0	00,0	იი'ი	0,00	00,0	2010	2015				
					RECETTES	ES							
		479 398 86	00.0	00:00	0.00	00'0	00'0	00,00	00,00	00'0	862 481,21	00'0	1 441 880,07
Total rece	Total recettes de tonctionnement	200000				00.0	6	00 0	000	00 0	862 481.21	0.00	862 481,21
74	Dotations, subventions et participations	00'0	00'0	00'0	00,00	00,0	no'n	on'o	0,00	3			
77770	Artico	00 0	00.00	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0	00'0	00'0	00,00	00,00
/4/10	Adries	0 00		0	000	00.0	00.0	00.00	00,00	00,0	139 827,00	00'0	139 827,00
7472	Régions	0,	0,0	00,0	0 0	9 0		000	00.0	00.00	265 563,00	00'0	265 563,00
7473	Départements	00'0	00,00	00,0	00,0	20,0	0,0	5 6	0 0	0 0	70000		220 515 21
74758	A intras arrival and in a manufacture service.	00:0	00.00	00'0	00,0	00'0	00'0	00,0	00,'0	00,0	12,616 026	5	12,010,020
147.00	Distant commission of foods straightings	000	00 0	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	136 576,00	00,00	136 576,00
/4//	Duaget collinia idatal e et loria en accidente	2010	000	000	000	000	000	00.0	00'0	0,00	00'0	00'0	14 619,00
75	Autres produits de gestion courante	14 619,00	00,0	00,0	on'n	20,0	20,6				000	000	44 649 00
751	Redevances pour concessions, brevets, licences,	14 619,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00,0	00,0	00,0	00.0	201212
		331 374.86	0.00	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	331 374,86
\$	Lionuita exceptionineia	0010011	000	000	00.0	00 0	000	00.0	00.00	00'0	00'0	00'0	57 825,36
7718	Autres produits exceptionnels sur operations de gestion	os, 628 / c	000	0, 0	0 0	5 6	0 0			000	00.00	00'0	273 549,50
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	273 549,50	00'0	00,00	on'o	00,0	00,0	0 0	9 6	0 0		0	000
7788	Produits exceptionnels divers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00,00	00,0	00,0	00,0	00,0	222 405 00
002 Excé	nos Excédent de fonctionnement reporté	233 405,00	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	0,00	0,00	00,0	nn'n	00,0	232 400,00
200													

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

CA 2016	/11	2	7 7 7	AI.			
SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"		IV - ANNEXES		ELEMENTS DU BILAN	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

	10	Total
CHAPITRES	Opérations non ventilables	
DEPENSES TOTALES (1)	298 039,95	298 039,95
044 Charges à caractère dénéral	241 354,37	241 354,37
010 Charges de personnel et frais assimilés	9 741,00	9 741,00
012 Ultaged to perform d'investissement	00'0	0,00
OZO VIJETIJETI A SCOROT A TITOGRACIONIONIONIONIONIONIONIONIONIONIONIONIONI	46 944,58	46 944,58
RECETTES TOTALES (1)	579 398,86	579 398,86
oco Décutat de fanctionnement reporté (excédent ou déficit)	233 405,00	233 405,00
75 Autres produits de gestion coltrante	14 619,00	14 619,00
73 Broduite exceptionnels	331 374,86	331 374,86

CA 2016		2	* * * *				
SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"		IV - ANNEXES		ELEMENTS DU BILAN	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (1)	57 825,36	57 825,36
or Characteristics	57 825,36	57 825,36
BECETTES TOTAL ES (1)	862 481,21	862 481,21
74 Pototions cubyontions at narticinations	862 481,21	862 481,21

ction 81	eaux et divers		57 825,36	57 825,36	862 481,21	862 481,21
Sous-fonction 81	816 Autres réseaux et services divers		10		98	8
SAGTIONNO		CHAPITRES	DEPENSES TOTALES (1)	67 Charges exceptionnelles	RECETTES TOTALES (1)	74 Dotations, subventions et participations

ANNEXES         IV           NTS DU BILAN         A1.2           SROISEE PAR FONCTION         A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

# FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	Total
DEPENSES TOTALES (1)	1 518 743,66	1 518 743,66
Non individualisées en opérations	1 518 743,66	1 518 743,66
2014 Solde d'exécution de la section d'investis	1 496 470,30	1 496 470,30
16 Emprints et dettes assimilées	22 273,36	22 273,36
RECETTES TOTALES (1)	418 523,26	418 523,26
Non affectées aux opérations	418 523,26	418 523,26
021 Virament de la section de fonctionnemen	00'0	00'0
10 Dotations fonds divers et réserves	418 523,26	418 523,26

### CHAPITRES

CA 2016	2	A1.2		
SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	SHAPE NO NINEXES	ELEMENTS DU BILAN	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	DETAIL INVESTISSEMENT

## FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES	Services urbains	
DEPENSES TOTALES (1)	3 725 573,12	3 725 573,12
Non individualisées en opérations	3 597 220,13	3 597 220,13
041 Opérations patrimoniales	00'0	00,00
23 Immobilisations en cours	3 597 220,13	3 597 220,13
N° Opérations	128 352,99	128 352,99
3662 Alimentations Electriques THD	128 352,99	128 352,99
RECETTES TOTALES (1)	1 199 322,81	1 199 322,81
Non affectées aux opérations	1 199 322,81	1 199 322,81
041 Opérations patrimoniales	00'0	00'0
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	1 199 322,81	1 199 322,81
16 Emprunts et dettes assimilées	00,00	00'0
27 Autres immobilisations financières	00'0	00'0
Affectées aux opérations	00'0	0,00
3662 Alimentations Electriques THD	00'0	00,0

	Sous-fonction: 81
CHAPITRES	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES TOTALES (1)	3 725 573,12
Non individualisées en opérations	3 597 220,13
041 Opérations patrimoniales	00'0
23 Immobilisations en cours	3 597 220,13
N° Opérations	128 352,99
3662 Alimentations Electriques THD	128 352,99
RECETTES TOTALES (1)	1 199 322,81
Non affectées aux opérations	1 199 322,81
041 Opérations patrimoniales	00'0
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	1 199 322,81
16 Emprunts et dettes assimilées	00,00

 (1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement C-1-1-B

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2016
IV - ANNEXES	Λ	
ELEMENTS DU BILAN	A1.2	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
DETAIL INVESTISSEMENT		

	Sous-fonction : 81
	816 Autres réseaux et services divers
27 Autres immobilisations financières	00'0
Affectées aux opérations	00'0
3662 Alimentations Electriques THD	00'0

2016			
CA	<u>&gt;</u>		AZ.1
SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	IV ANNEYES	IV - ANINEAEO	FI EMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

CREDITS DE TRESORERIE (1)

		Date de la	Montant		Monta	Montant des	Encours
	Nature	décision de	maximum	Montant des	rembourse	remboursements 2016	restant dû au
	(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	réaliser la ligne de trésorerie (2)	autorisé au 01/01/2016	tirages 2016	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	31/12/2016
51931	Lignes de crédit de trésorerie						
C08634		21/08/2015	3 000 000,00	1 980 600,00	14 621,43	3 000 000,00	00'0
00000		01/06/2015	2 000 000,00		11 916,64	2 000 000,00	00'0
40000488430	23	03/06/2016	2 000 000,00	2 000 000,00	4 994,05		2 000 000,00
10000180447	0447	06/06/2016	3 000 000,00	2 453 000,00	4 261,88	00'0	2 453 000,00
519	Crédits de trésorerie (Total)		10 000 000,00	6 433 600,00	35 794,00	5 000 000,00	4 453 000,00

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 661/1 et sauf pour les pour les quels les intérêts sont comptabilisés au compte 661, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour les materiales de trésorerie pour les des des la décision de tirage sur ligne de trésorerie pour les des des des la comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour les des la compte 6615, sauf pour les materies de trésorerie de la décision de tirage sur ligne de trésorerie pour les des la compte 6618.

	SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	9 - Bud	get Anne	exe "Trè	s haut dék	it"					CA		2016
													ſ
			IV - ANN	IEXES								2	
	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DEDADTITION DAR NATIIRE DE DETTES (hors 16449 et 166)	ENTS DU	ELEMENTS DU BILAN -	ETAT I	ETAT DE LA DETTE	TE 3449 et	166)					A2.2	
	NEL ANTILION					o opui inc	dottor	Emanuée of deffee à l'origine du contrat	contrat				
			Date			Type de	nemes a	Taux initial	_	Périodicité	Profil	Possibilité de rembour-	Catégorie
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation	premier rembt	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau Taux de taux actua- (5) riel	ıx Devise	des rembourse- ments (6)	d'amortissement (7)	sement anticipé O/N	d'emprunt (8)
			(1)	The second secon									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					334 100,00	0							
1844 Emmints on airros (fotal)					334 100,00	0							* *
104 I Emplants en euros (rotal)	CRCAM CHARENTE	23/04/2012		15/07/2012	334 100,00 F	보 0		4.5	4.5	<b>-</b> _	ڻ د	z	A-1
177100007	PERIGORD					2000	September 1	2002200					
Total général					334 100,00	0							
	Commenter to the contraction of	and the contraction of the second sections of											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal: montait enpruntal à foncible.

(3) Type de taux d'inférêt: F: fixe, 1 'variable simple; C: complexe (d'est-à-dire un taux variable qui riest pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(3) Nepre de taux d'inférêt: F: fixe, 1 'variable simple; C: complexe (d'est-à-dire un taux variable qui riest pas seulement le outer de la contrat.

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer le précidicé des renboursements A. annuelle; M.: mensuelle, B.: binnestrielle, S.: semestrielle, X. autre.

(6) Indiquer le précidicé des renboursements A. annuelle; M.: annuel progressif, F. pour in fine, X. pour autres à préciser

(7) Indiquer C. pour annoritissement annuel constant, P. pour amortissement annuel de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CA 2016	N	A2.2	
SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DEPARTITION PAR NATIRE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)	Emprunts et Dettes au 31/12/2016

					Emprunts	et Dettes	Emprunts et Dettes au 31/12/2016	016				
			Catégorie	1			Taux d'intérêt	# H	Ann	Annuités de l'exercice		1
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2016	Durée résiduelle (en	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2016 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (e cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
N-7 day but a line of the second		00 0		233 869,88					22 273,36	11 150,58	00'0	2 221,76
164 Emprunts auprès d'établissement de credit (10tal)				00 000 000					22 273,36	11 150,58	00'0	2 221,76
1641 Emprunts en euros (total)		nn'n		233 003,00				47	35 576 66	11 150 58	00.00	2 221,76
70005814721	z	00'0		233 869,88	10,33	<u>.</u>		ř	22.212,000			
Total général		00'0		233 869,88					22 273,36	11 150,58	00'0	2.221,0
(9) Sagissant des emprunts assortis d'une ligne de trésoreire, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement (9) Sagissant des soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».  (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».  (11) Type de taux d'infrét après opérations de couverture : F: fixe : V: variable simple ; C: complexe (dest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple additir (2) Type de taux d'infrét après opérations de couverture.  (13) Mentionner l'index en cours au 31/12N après opérations de couverture.  (14) Thus après opérations de couverture d'entuleulies. Pour les emprunts à taux variable, indique le iniveau myorpen du taux constaté sur l'année.  (14) Taign des mitre du contrait initial et comptabilisées à l'artide 66 f.11 « Inferêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels au titre du contrait d'échange éventuel et comptabilisée au 768.	tir le rembourseme détail des opération nt la typologie de la s simple ; C : compl v variable, indiquer l 65111 « Intérèts réç entuel et comptabilis	and the capital de la det son to de conventire ».  To circulaire IOCB10150; lexe (c'est-à-dire un ta le niveau moyen du ta glés à l'échéance » (in sés au 768.	te prévue pour l'exer 777C du 25 juin 2010 ux variable qui n'est ux constaté sur l'ann itérêts décaissés) et i	ywe pour l'exercice correspondant au véritable endettement. du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). uriable qui r'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage). nstaté sur l'année. s décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.	u véritable endetteme ciers offerts aux colle comme la simple addi au titre du contrat d'é	nt. ctivités territori: ition d'un taux i ichange éventi	ales). usuel de référei usuel et comptabil	nce et d'une marge isés à l'article 668.	s exprimée en point.	de pourcentage).		

CA 2016	2	Δ2.3		
SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	SEXEND - VI		ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de	Organisme preteur ou cner de file	Nominal (2)	captial lype restant dû au d'indices 31/12/2016 (4) (3)	Tindices (4)	du	périodes bonifiées	minimal (5)	maximal (6)	sortie (7)	maximal après couverture éventuelle (8)	taux au 31/12/ 2016 (9)		payés au perçus au type de cours de cours de taux selon l'exercice (10) l'exercice (1e le capital cas échéant) restant dû (11)	type de taux selon le capital restant dû
contrat) (1) Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré		32 March 11												
(tunnel) A TOTAL A		00'0	00'0									00'0	00'0	% 00'0
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé					udin i									
D Multiplicateur jusqu'à 5														
Autres types de														
TOTAL GENERAL		00'0	00'0									00'0	00,00	% 00°0 c
(1) Répartir les emprunts selon le 15 (2) Nominal : montant emprunté à l' (2) Nominal : montant emprunté à l' (3) En cas de couverture partielle d' (4) Indiquer la classification de l'indicas dont l'un est hors zo (5) Taux hors opération de couvert. (6) Taux hors opération de couvert. (7) Coût de sortie : Indiquer le mon (8) Montant, index ou formule.	(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prét et après opérations de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couvert et la part non couvert et.  (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non la couvert et la part non la part et la part non couvert et la part non couvert et la part la part non la part et la part et la part non la part et la part la part et la part non la part et	assification de la che n emprunt, indiquer x lignes la part du ca icculaire du 25 juin: ro / 6 : autres indice ule correspondant a ule correspondant a ule correspondant a vir les emprunts à ta	rte de bonne condu séparément sur deu apital restant dú cou 2010 sur les produit s. taux minimal du co 1 taux maximal du co 1 teux maximal du co 1 temprunt au 31/12/ ux variables, indique éls évertuels dis cus	te) en fonction x lignes la par vert et la part s financiers (d ntrat de prêt : N ou, le cas é r le niveau m u titre du cont	n du risque t du nomin: non couver e 1 à 6). 1: ur toute la sur toute la chéant, à le oyen du tau	le plus élevé al couvert et li te. : Indice zone i durée du cont durée du con a prochaine di ux constaté st ige et comptat	à courir sur l a part non co euro / 2 : Ind trat. trat. tre d'échéan tre d'échéan tre l'année.	coute la durée nuverte. ices inflation 1 ce.	de vie du confrat d rançaise ou zone e	e prêt et après « uro ou écart enl	ppérations de cou	Neffure eventuelles.	euro / 4 : Indices ho	ins zone euro ou

9			
CA 2016	<u>\</u>	A2.4	
SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

xe simple. Taux variable simple.  ge de taux fixe contre taux le ou inversement. ge de taux structuré contre taux ge de taux structuré contre taux le ou taux fixe (sens unique).  ariable simple plafonné (cap) ou né (tunnel)  Nor pr né (tunnel)  Nor pr nd échange (swaption)  Nor pr	Indices sous-jacents Structure	is-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
e contre taux s unique).  onné (cap) ou deuros  Nombre de produits % de l'encours  Nombre de produits % de l'encours Montant en encos Nombre de l'encours	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple.	Nombre de produits	~					
et de levier   Nombre de produits   % de l'encours   % de l'encours   Nombre de produits   % de l'encours   %	variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux	% de l'encours	100,00%					
ion) et de levier l'apé	Variable ou caux live (sells unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	233 869,88					
ion) et de levier apé		Nombre de produits						
ion) se	(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
ion)		Montant en euros						
iapé ss		Nombre de produits						
ap é	(C) Option d'échange (swaption)	% de						
ap e		Montant en euros						
ape,		Nombre de produits						
80	(D) Multiplicateur jusqu'à 3;	eb %						
Sea	muitiplicateur jusqu'a o cape	Montant en						
S <sub>3</sub>		Nombre de						
Sea	(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de						
		Montant en euros						
		Nombre de produits						
<u>.l.,</u>	(F) Autres types de structures	% de						
		Montant en						

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2016
IV - ANNEXES	IV	]
ELEMENTS DU BILAN	A4	
ETAT DES PROVISIONS		

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitu- tion de la provision	constituées	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

<sup>(1)</sup>Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée (2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2016
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1	

### DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSI	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES	22 273,36	
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	22 273,36	22 273,36
1641	Emprunts en euros	22 273,36	22 273,36
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	22 273,36	990 722,40	1 496 470,30	2 509 466,06

31

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2016
IV - ANNEXES	IV	]
FI EMENTS DU BILAN	A6.2	

**EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES** 

### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	448 290,36	III 396 249,90
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	426 017,00	396 249,90
10222 2762	Dotations, fonds divers et réserves Autres immobilisations financières	396 250,00 29 767,00	1
	ces propres internes de l'année (b)(6)	22 273,36	0,00
024	Produits de cessions	0,00	l
021	Virement de la section de fonctionnement	22 273,36	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	396 249,90	29 203,00	0,00	22 273,36	447 726,26

	M	ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 509 466,06
Ressources propres disponibles	IV	447 726,26
Solde	V = IV - II (3)	-2 061 739,80

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique.

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2016
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1	
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS		

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL				

 SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2016
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
-							T
TOTAL GENERAL	The State of Control						

 SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2016
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN	A10.3	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		

	Pour mémoire	Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Produit des cessions	Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

débit" CA 2016	2	DONNES ET RECUS
SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	IV - ANNEXES	ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

	Année de mobilisation et profil d'amortissement de		Objet de	Organisme	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée G	Périodi- cité des rem-		Taux initial	ь	aux à la dat budg	Taux à la date du vote du budget (6)	Catégorie	Indices ou devises pouvant	Annuité garant l'exe	Annuité garantie au cours de l'exercice
Designation du Deneficiaire	Année Pro	T E	l'emprunt garanti	de file				bour- sements (2)	Taux (3)	Index Tau (4) actua	Taux Taux actuariel (3)	Index (4)	Niveau de taux		modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP		3-1															
(nors logements sociativ)  Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors							178m 278m									C	
logements sociaux)  Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																	
TOTAL GENERAL									•			## ## ## ## ## ## ## ## ## ## ## ## ##					

<sup>(1)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(3) Type de taux d'intérêts: F fixe; V. variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, fous frais compris.

(6) Taux annuel, fous frais compris.

(7) Catégorie d'emprunt eventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt compressification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange eventuel et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts des intérêts dus au titre du contrat d'échange eventuels de l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts des intérêts dus au titre du contrat d'échange eventuels de l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts des intérêts des intérêts des intérêts des intérêts des intérêts de l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts des intérêts des intérêts des intérêts des intérêts des intérêts des intérêts de l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts des intérêts de l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts des intérèts de l'article 661 » (intérêts de l'article 661 » (intérêts de l'article 661 » (intérêts de l'article 661 » (

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

2.1

			S SIIDCETAIDES		FEFECTIFS	FEFECTIES POURVUS SUR EMPLOIS	PLOIS
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPL	EMPLOIS BUDGE IAINES (3)		BUDGE	BUDGETAIRES EN ETPT (4)	4)
	(2)	EMPLOIS	EMPLOIS	TOTAL	AGENTS	AGENTS NON	TOTAL
		PERMANENTS A	PERMANENTS A		TITULAIRES	TITULAIRES	
· Address		TEMPS	TEMPS NON				
		COMPLET	COMPLET				
CILIEDE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	~	~	0	1
					7	U	_
Adjoint administratif de 2ème classe	ပ	~	0		_	0	-
EII IEBE TECHNIOLIF (c)		3	0		m	0	3
		7	C			0	_
Directrice Générale	∢	-	<b>•</b>	•	•	C	_
Surveillant de travaux	Ω.		5			•	•
Technicien principal de 2ème classe	ω		0	1		2	
TOTAL GENERAL (h+c+d+e+f+a+h+i+i+k)		4	0	4	4	0	4
	China (and an and an						

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(3) Englois busqués et à Bacu C.

(3) Englois busqués et à par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois brotegies par l'assemblée délibérante : les écompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année :

(4) Equivalent temps spie annel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année :

(5) Equivalent temps pier annel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 \*6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

2016		
CA	2	7.70
SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	IV - ANNEXES	

			クルく				
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATI	ENTS D'INFORM	IATIONS - E	TAT DU PERS	IONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016	2/2016	C1.1	
							Γ
NOTITION OF THE WORLD AND THE STATE OF THE S	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNI	REMUNERATION (3)	Ö	CONTRAT	
AGENIS NON III OLAIKES EN FONCTION AS	(1)	)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
	57,043,045,050,000,000	A Charles and the control of the con					
TOTAL GENERAL							

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif. TECH : Technique. URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

MS: Médico-social.
MT: Médico-lechnique.
SP: Sportif.
CULT: Culturel
AMIM: Animation.
PM: Police.
OTR: missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a": article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b: article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1: remplacement d'un fondionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2: vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1": absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2" emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-2" emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-2" emplois de servéritaire de moins de 1 000 habitants et des comments de moins de 1 000 habitants et des comments de moins de 1 000 habitants et des comments de moins de 1 000 habitants et des comments de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 10 000 habitants et des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 2 000 habitants et des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants de moins de 10 000 habitants et des catégories de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de catégories de 2 000 habitants et des groupements de catégories de 2 000 habitants et des articles 21 de la loi n°2012-347 courtent à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

47 : article 47 recutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets. 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A: autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Mautres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985,

SDEG 16 - 16 - Budget Annexe "Très haut débit"	CA	2016

### IV - ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS C2 LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents f	inanciers et comptables de c Toute personne a le	es organismes sont mis à droit de demander comm	à la disposition du public à unication.	
La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du</u> <u>capital</u>				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
<u>Autres</u>				

C-3-4-C02 39

<sup>(1)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif); (2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

THE ANNIE WES		
IV - ANNEXES	IV	
ARRETE ET SIGNATURES	D2	

Présenté par le Président, Jean-Michel BOLVIN A Angoulême, le 3 avril 2017 Le Président Jean-Michel BOLVIN

le 3 avril 2017

Nombre de membres en exercice: 81 Nombre de membres présents : 54 Nombre de suffrages exprimés : 58

VOTES: Pour: 58

Contre : 0 Abstention: 0

Date de convocation : 23 mars 2017

Les membres du Comité syndical,

Certifié exécutoire par le Président, Jean-Michel BOLVIN, compte tenu de la transmission en préfecture, le

0 4 AVR. 2017

- 4 AVR. 2017

et de la publication

A Angoulême, le 3 avril 2017

